

GESTION DES ÉLECTIONS

Le modèle sénégalais
donné en exemple
au Nigéria



P. 2

JUSTICE

Trente-cinq nouveaux
magistrats à disposition



P. 2

ZONE SYLVOPASTORALE

Promesses et contraintes
de la filière lait



P. 8

CULTURE

FESPACO 2025 MAGIE RENOUVELÉE



Le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, édition 2025, a vécu. Sur le thème « Cinémas d'Afrique et Identités Culturelles », le rendez-vous de cette année est resté dans le même esprit que les éditions précédentes, à savoir se servir de la magie du septième art pour porter la voix de l'Afrique, mettre en exergue ses particularités en les valorisant,

tout en pointant les défis d'un continent toujours plus moderne et dynamique que ce qu'en disent les spécialistes. Le résultat est sans appel, puisque de cette manière, le Fespaco parvient à produire sur l'Afrique un discours autonome, mais courageux et donc sans complaisance, un narratif décomplexé et tourné vers l'avenir.

LIRE PAGES 3, 4, 5, 6, & 7



POLITIQUE

ÉLECTIONS ET STABILITÉ POLITIQUE
LE MODÈLE SÉNÉGALAIS DONNÉ EN EXEMPLE AU NIGÉRIA

■ Par Hamath Kane

Dakar – Le Sénégal a été présenté comme un modèle en matière d'organisation d'élections démocratiques, lors d'une rencontre ouest-africaine consacrée à ce sujet, mardi 25 et mercredi 26 février, à Abuja, la capitale fédérale du Nigeria.

Selon la Direction générale des élections (DGE), le modèle électoral sénégalais a été mis en exergue à cette occasion, comme un « gage de sécurité et de stabilité », dans le cadre d'une conférence sur « les élections démocratiques en Afrique de l'Ouest ».

L'organisation de cette rencontre était une initiative de Yiaga Africa, qui se définit comme « un centre à but non lucratif regroupant des acteurs [...] engagés dans la promotion de la gouvernance démocratique, des droits de l'homme et de l'engagement civique ».

Le magistrat Biram Sène, nommé directeur général des élections au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique en juillet dernier, a participé à cette conférence, selon une note reçue de la DGE.

Après la rencontre ouest-africaine, M. Sène s'est entretenu avec le professeur Mahmood Yakubu, le président de la Commission électorale nationale indépendante du Nigeria, affirme la même source.

Les deux responsables ont abordé, au cours de leur entretien, des sujets portant sur « les performances du Sénégal en matière électorale, gage de sa stabilité politique, le rôle que doit jouer le Sénégal en Afrique de l'Ouest et l'avenir de l'Afrique dans le domaine électoral », ajoute la note reçue de la Direction générale des élections.

Le Sénégal a réussi trois alternances pacifiques entre 2000 et 2024.

L'inspecteur des Impôts Bassirou Diomaye Faye s'est fait élire au premier tour du scrutin présidentiel du 24 mars dernier, avec 54,28 % des suffrages.

Le Sénégal revenait pourtant de loin, après trois années d'une crise politique larvée, qui s'est notamment traduite par des violences ayant provoqué des dizaines de morts entre mars 2021 et juillet 2023.

Cette situation a mis à l'épreuve la stabilité du pays avec la tentative de report de l'élection présidentielle par le président sortant Macky Sall, en février-mars 2024.

Il en a résulté une épreuve de force entre l'exécutif et le Conseil constitutionnel, bras de fer remporté par ce dernier avec la tenue de la présidentielle du 24 mars 2024. Bassirou Diomaye Faye, sorti de prison à dix jours du



scrutin, après onze mois d'incarcération, était le candidat de substitution à Ousmane Sonko, président et candidat initial du PASTEF (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), lui aussi emprisonné pendant sept mois et dont la candidature avait été écartée suite à une condamnation judiciaire pour diffamation.

Le candidat de substitution d'un parti dissous par les autorités à l'été 2024 est finalement devenu le cinquième et plus jeune président du Sénégal. ■

FORMATION

CENTRE DE FORMATION JUDICIAIRE
DE NOUVEAUX MAGISTRATS PRÊTS À SERVIR LA NATION

■ Par Adama Diouf Ly

Trente-cinq magistrats membres de la 19e promotion du Centre de formation judiciaire (CFJ) ont reçu leur diplôme de fin de formation, vendredi 28 février, à Dakar, au cours d'une cérémonie tenue au palais de la République, sous la présidence du chef de l'Etat, Bassirou Diomaye Faye.

Le magistrat à la retraite Ousmane Camara est le parrain des membres de la 19e promotion du Centre de formation judiciaire.

« Ils ont suivi avec succès une formation théorique et pratique de deux années, au terme de laquelle ils ont été déclarés aptes à exercer la fonction de magistrat par le jury d'examen de fin d'études présidé par notre éminent collègue [...] Abdoulaye Ba, premier président de la cour d'appel de Dakar », a expliqué le directeur du CFJ, Souleymane Téliko.

Les récipiendaires sont désormais « prêts à assumer les lourdes responsabilités qui leur incombent au service de notre nation et de l'idéal de justice », a-t-il dit, lors de cette cérémonie, en présence de plusieurs personnalités, dont le ministre de la Justice, Ousmane Diagne. Cette cérémonie marque « le retour d'une tradition républicaine interrompue depuis 2019 », témoigne en même temps « de la considération portée aux acteurs de la justice et reflète la place primordiale qu'occupe la justice dans notre pays », selon le directeur du Centre de



formation judiciaire. Le CFJ a procédé au recrutement de 35 auditeurs de justice et de 45 greffiers, quelques mois après les assises de la justice, qui ont eu lieu en juin dernier, a-t-il rappelé.

Ousmane Camara, le parrain de la nouvelle promotion du CFJ, fait partie des magistrats chargés du procès du président du Conseil du Sénégal, Mamadou Dia (1910-2009), accusé par le président Léopold Sédar Senghor (1906-2001) de tentative de coup d'État. À cette époque-là, M. Camara exerçait les fonctions de procureur général de la Haute Cour de justice.

Il est l'auteur des « Mémoires d'un juge africain. Itinéraire d'un homme libre », un livre publié en 2010 par les éditions Karthala (France), dans lequel il raconte le procès de Mamadou Dia et des autres personnalités accusées d'avoir tenté un putsch contre Léopold Sédar Senghor. ■

SOCIÉTÉ NATIONALE
AGENCE DE PRESSE SÉNÉGALAISE
(APS)

ADRESSE :

Maison de la presse,
Rue 5 x Corniche ouest
Médina (Dakar)

DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Momar Diong

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ET DES CONTENUS :

Amadou Samba Gaye

CHEF DE SERVICE :

Aboubacar Demba Cissokho

PHOTOGRAPHES :

Pape Demba Guèye
Dieylani Seydi
Aliou Sylla

MONTAGE / INFOGRAPHIE :

Essa Seck

SERVICE COMMERCIALE :

Yaye Fatou Ndiaye
Infoline : 77 280 96 96 - 77 280 95 95





RETOUR SUR LE FESPACO 2025 LA TRADI-MODERNITÉ AFRICAINE RENFORCÉE

■ Par Aboubacar Demba Cissokho

La 29-ème édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) s'est achevée, samedi 1er mars, dans la soirée, avec l'attribution de l'Étalon d'or de Yennenga, récompense suprême de la manifestation, au réalisateur burkinabè Dani Kouyaté pour son film « Katanga – La danse des scorpions ». La manifestation a une nou-

velle fois démontré tout ce qui en fait le plus grand rendez-vous du cinéma africain, en termes de vitalité et de variété dans la programmation par exemple. Le Fespaco continue de rappeler l'importance du cinéma comme vecteur d'expression et de préservation des identités culturelles africaines, le tout dans une dynamique d'ouverture sur le monde pour mieux s'imprégner

des grandes problématiques contemporaines. Au-delà de la qualité de la participation sénégalaise, le Fespaco 2025 a marqué par des œuvres dont les références communes à l'Afrique et aux autres continents viennent apporter plus de puissance à la manière de conter le quotidien d'une Afrique qui se modernise en devenant de plus en plus exigeante.

PROFIL

DANI KOUYATÉ, ETALON D'OR : LE SACRE D'UN AUTEUR DE TALENT

Le réalisateur burkinabè Dani Kouyaté a remporté, samedi 1er mars, l'Étalon d'or de la 29-ème édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), pour son film « Katanga – La danse des scorpions », a constaté l'APS.

Kouyaté est le troisième réalisateur burkinabè à inscrire son nom à ce niveau du palmarès du Fespaco, le plus important festival consacré au cinéma africain, après Idrissa Ouédraogo en 1991, pour « Tilai », et Gaston Kaboré en 1997, pour « Bud Yam ».

Le jury présidé par le réalisateur malien Souleymane Cissé, décédé le 19 février dernier, à 72 heures de l'ouverture du Fespaco – que les membres du jury ont décidé de ne pas le remplacer - a souligné « le caractère intemporel et universel » de la thématique, soulignant « la savoureuse magie qui a permis de fixer l'intemporalité dans notre contemporaine actualité », de même que « son fort ancrage culturel à travers ses décors, ses costumes et la valorisation de son identité linguistique ».

Cette récompense sonne comme une consécration pour un auteur, doublé d'un conteur ayant plusieurs cordes à son arc, inscrit depuis ses débuts dans la mise en scène et le questionnement sur le pouvoir, sa transmission, la folie et les dérapages qu'il peut créer. Le film couronné par l'Étalon d'or porte en lui – même si son intemporalité est clair - la résonance d'un regard artistique puissant sur les sociétés africaines d'aujourd'hui où le rapport au pouvoir est le lieu de toutes sortes de fantasmes, nourries par les populismes les plus insensés.

C'est la force de la création artistique comme moyen génial de lire, de porter une critique, et de faire parler les situations les plus cocasses, qui est ainsi célébrée. Le film a tout pour plaire : le sujet, les décors, la trame de l'histoire racontée. L'engagement de Dani Kouyaté n'est pas celui d'un artiste opportuniste, fait de slogans, comme hélas il nous est donné à voir et à entendre ici et là. C'est un propos au service d'une vision, d'un langage propre au réalisateur, qui se donnent à apprécier dans son travail de mise en scène depuis bientôt trente ans.

Dans son travail de création, Dani Kouyaté s'appuie avec une grande intelligence sur les mythes et légendes africains. C'est ce qu'on avait vu avec « Keïta ! L'Héritage du griot », qui retrace la vie du fondateur de l'Empire du Mali, Soundjata Keïta, ou encore pour « Sia, le rêve du python », pour lequel il s'inspire de la légende soninké du serpent Bida remontant au VIIe siècle.

« Katanga - La danse des scorpions », d'après « La tragédie de Macbeth » de William Shakespeare, est un questionnement audacieux du réalisateur sur le pouvoir, la politique, avec un va-et-vient réussi entre l'histoire et des éléments contemporains. Les scènes du film ont été réalisées au Burkina Faso avec une équipe technique composée essentiellement de jeunes de l'Institut supé-



rieur de l'image et du son/Studio Ecole de Ouagadougou (ISIS). Le film a été tourné dans les banlieues de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Le réalisateur a indiqué à Canal 3 (télévision privée) qu'il a coûté 656 millions de francs CFA, soit un million d'euros. « Le budget c'est quand même un million d'euros. Si tu n'as pas un million d'euros, tu ne fais pas un film de cette facture. »

La problématique de la gouvernance politique et du rapport au pouvoir est au cœur de ce film tourné en noir et blanc et joué en mooré, une des principales langues parlées au Burkina Faso. Le réalisateur réussit magistralement à mettre les outils de narration d'aujourd'hui au service de la tradition des Djélis de raconter les histoires, d'inscrire dans le temps et dans l'espace la permanence de valeurs comme le respect de la vie, l'attachement à la parole donnée.

Audacieux, créatif et profond

Réagissant après avoir reçu le trophée de l'Étalon d'or, Dani Kouyaté a lancé, sous les applaudissements nourris des spectateurs : « Je voudrais dédier cet Étalon d'or au peuple du Burkina Faso et à tous ceux qui sont morts sur le champ de bataille pour défendre notre patrie. La lutte est âpre, mais la victoire est certaine ».

« Katanga – La danse des scorpions » est une plongée dans les méandres des conflits et luttes de pouvoir. Il explore ce thème intemporel et universel avec un vrai talent d'auteur et de conteur, traitant avec une profondeur réelle et beaucoup de subtilité la fragilité humaine face aux tentations du pouvoir, les notions de fidélité, d'amitié. Dani Kouyaté fait centrer son histoire autour du roi Pazouknaaba qui, après avoir échappé à un com-

plot visant sa vie, désigne son cousin Kantaga chef des armées. Celui-ci, submergé par la responsabilité de sa mission, consulte un devin, qui lui prédit qu'il héritera de la couronne ou périra avec le roi lors du prochain complot. Lorsque l'ambition de son épouse grandit, Kantaga se laisse corrompre par le désir de pouvoir.

Les images entièrement en noir et blanc sont le symbole d'une métaphore, né du souci du réalisateur de donner à son film un caractère et une dimension intemporels, pour l'inscrire dans un cadre artistique qui l'éloigne de lieux et repères connus. C'est cela qui donne à l'œuvre l'allure d'un conte onirique, d'une fresque dont l'impressionnante qualité sonore et visuelle réconcilie le spectateur avec le cinéma. Sans compter la remarquable prestation des acteurs. Dani Kouyaté réussit à entretenir, du début à la fin, des émotions fortes, pour livrer un message sur la nature humaine, l'ego des êtres humains face au pouvoir, leur désir de puissance.

Dani Kouyaté, 63 ans, est un réalisateur connu pour sa rigueur dans la production de film. Cet Étalon d'or de Yennenga sonne donc comme la récompense de ses efforts, lui qui avait renoncé à participer à la précédente édition du Fespaco (2023) parce qu'il estimait qu'il n'était pas prêt.

Il a expliqué cette option dans un entretien diffusé sur la chaîne de télévision privée Canal 3 : « Quand tu veux dire des choses, tu prends ton temps pour l'écrire. Ça peut prendre deux ans. Quand tu es satisfait du scénario au bout de deux ans, tu commences à chercher l'argent. Ça peut prendre un an, deux ans. Après tu tournes, ça peut prendre encore un an ». ■



FESPACO 2025

■ Par Aboubacar Demba Cissokho

La réalisatrice sénégalaise Angèle Diabang est connue pour ses films qui, sans les slogans qui peuvent édulcorer un engagement certain, réussissent à faire voir et entendre des aspirations féminines à la liberté, dans un contexte socioculturel et politique qui assigne, par le verbe et les visions féodales, à des rôles et tâches rétrogrades.

Son adaptation du roman de Mariama Bâ, « Une si longue lettre », un classique de la littérature publié en 1979 – en compétition dans la section « Perspectives » de la 29e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) –, s'inscrit dans ce parti pris consistant de manière pas forcément expresse, à exposer un regard sur lequel des points de vue tranchés, contradictoires, peuvent être posés sur certains sujets.

Ramatoulaye (Amélie Mbaye) est une femme africaine qui assume pleinement sa vie et sa marche vers une « modernité » faite d'un ancrage dans les valeurs positives endogènes de sa société. Tout allait bien dans sa tête jusqu'à ce que Modou Fall (Serge Abessolo), l'homme avec lequel elle était mariée depuis vingt-cinq ans, décide de prendre comme seconde épouse Binetou, qui se trouve être la meilleure amie de sa fille Daba. Tombée comme un coup de massue sur elle, la nouvelle crée chez elle une terrible désillusion.

Mais il serait réducteur de ne voir le film que sous l'angle d'une prise de position dans le débat sur la polygamie – ce qu'il n'est pas –, dont Angèle Diabang réussit de manière magistrale à montrer la violence. La réalisatrice pose le débat sur ce sujet, mais elle va au-delà en dressant une petite radioscopie de la place de la femme dans la société, de son rapport à la société, à la famille, à un corpus de valeurs, dont la plupart ne voient en elle

« UNE SI LONGUE LETTRE » : ANGELE DIABANG ET SON ADAPATION D'UN CLASSIQUE DE LA LITTÉRATURE



qu'un appendice des désirs des hommes. Le film d'une durée de cent cinq minutes campe plus généralement le débat sur la polygamie, le rapport de la femme à la société, à la famille, à la prégnance d'une vision féodale de la répartition des rôles, à l'amour.

L'action du film – à l'allure d'un téléfilm – de Diabang se déroule en 2000, année de la première alternance au sommet de l'État sénégalais, porteur d'un certain espoir pour la jeunesse de changer de perspective. Pour le contexte, il est intéressant de comprendre le point de vue de la cinéaste sous cet angle à la fois actuel – des changements par rapport au contenu du roman – et reprenant en même temps une certaine permanence des stéréotypes.

La fine fleur de techniciens ouest-africains

On peut cependant reprocher à la réalisatrice, dans l'adaptation de ce classique, de ne pas avoir poussé l'audace artistique en se détachant du texte, pour pro-

poser une touche d'auteur à son œuvre. Elle s'est certes appropriée le texte, mais avec le souci de ne pas « trahir » un livre aussi culte – traduit en plus de 20 langues –, sur lequel de nombreuses lectures et interprétations peuvent être faites. Quand on sort du livre, comme du film, on peut toutefois dire qu'il y a encore du chemin à faire, en répondant à la question « les choses ont-elles changé depuis que le livre a été écrit ? ».

Angèle Diabang reste fidèle à la description que donne Mariama Bâ dans le roman, faisant tourner la majeure partie des séquences de son film à Thiès (ouest), où on peut encore admirer des rues avec de grands arbres, des maisons dotées d'une cour, etc. Une autre partie du film s'est jouée à Dakar et à Popenguine (ouest). Diabang, qui a travaillé à partir de la lettre de Ramatoulaye à son amie Aïssatou, a condensé les rôles et traduit en images et en dialogues les pages de cette lettre de l'héroïne du roman.

Les personnages – mention spéciale aux plus jeunes d'entre eux – ont été à la hauteur, même si, au fur et à mesure que les séquences passent, on peut regretter que des émotions que dégagent les visages et les mots soient interrompues par certains plans peu à propos. Des évocations de noms importants (Aline Sitoë, figure de la résistance anticoloniale, Annette Mbaye d'Erneville, première journaliste et icône du mouvement associatif féminin, Safi Faye, première réalisatrice sénégalaise, Djibril Diop Mambéty) font le lien entre la reconnaissance et la nécessité de la transmission.

Pour ce film, Angèle Diabang s'est entourée de la fine fleur de techniciens ouest-africains – le chef opérateur Amath Niane, Ady Dia, directeur de production, Ismail Thiam à la mise en scène – du machiniste expérimenté Arona Camara, du chef électro Soriba Touré. Ce film a bénéficié d'un financement du Fonds de promotion de l'industrie cinématographique et audiovisuelle du Sénégal. ■

INTERVIEW

SERGE ABESOLO, COMÉDIEN ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT GABONAIS DE L'IMAGE ET DU SON : « Les gens restent attachés à nos histoires qu'on raconte pendant le FESPACO »

■ Entretien réalisé par Aboubacar Demba Cissokho

Acteur dans le film "Une si longue lettre" de la réalisatrice sénégalaise Angèle Diabang, l'acteur gabonais Serge Abessolo revient, dans un entretien accordé à l'APS Hebdo, sur son rôle de Modou Fall dans ce long métrage qui le fait revenir dans cette catégorie cinématographique.

APS HEBDO : On vous connaît comme comédien, mais qui êtes-vous vraiment ?

Serge ABESOLO : Je m'appelle Serge Abessolo, je suis un comédien africain d'origine gabonaise.

C'est bien de noter que vous êtes un comédien africain, parce qu'on vous voit dans beaucoup de productions africaines ?

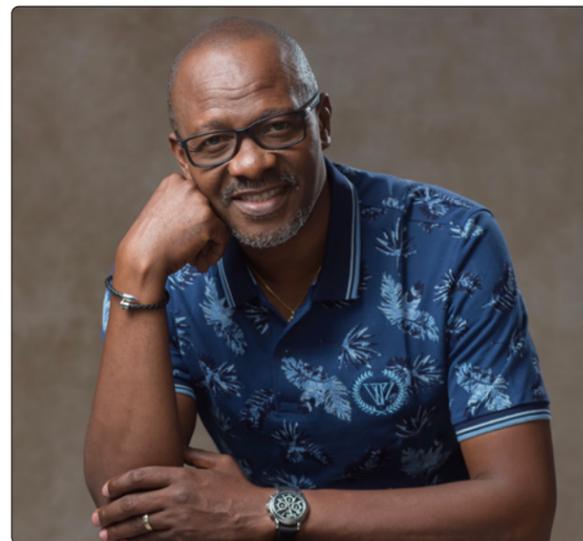
Tout à fait. Ce n'est pas faux.

Vous avez beaucoup joué dans des productions ivoiriennes et aujourd'hui vous jouez dans une production sénégalaise. C'est une première ?

Non, j'ai joué au Sénégal déjà il y a quelques années, dans une série qui s'appelait "Impact". J'ai joué le rôle de Paul Gradel pour la société Marodi. C'était ma première collaboration au Sénégal, c'était avec Marodi.

Aujourd'hui vous avez joué dans le film "Une si longue lettre" de la réalisatrice sénégalaise Angèle Diabang. Comment êtes-vous arrivé à cette production ?

Alors j'ai envie de dire : je ne sais pas. C'est le fruit du hasard, mais je crois que le hasard n'arrive jamais par hasard. J'ai reçu un coup de fil d'une réalisatrice qui s'appelle Kismat, qui était assistante. C'est elle qui m'a contacté et me dit : bon voilà on est sur un projet, on va vous donner un rôle, est-ce que vous êtes déjà disponible à telle ou telle période ? On est tombé d'accord sur la période, ensuite c'est sur le projet. Et comme je ne connaissais pas cette histoire, ce roman, mais apparemment quand j'en parlais autour de moi, tout le monde me disait, waouh ! c'est une super histoire, waouh ! on l'a lu. Donc, je me suis empressé d'acheter le roman d'abord pour le décortiquer, comprendre intégrale-



ment l'histoire, l'univers où va se jouer cette histoire. Ensuite j'ai fait une étude des personnages, de Modou Fall, donc je suis allé sur des sites de critique pour bien comprendre cette histoire. C'est par la suite que j'ai donné ma réponse à la production. J'ai dit oui. Et je suis arrivé au Sénégal, direction Thiès, où on devait tourner.

Pourquoi avoir répondu positivement à ce projet ?

La première raison c'est que je revenais au long métrage. C'est-à-dire qu'à la base j'avais commencé ma carrière par le long métrage, notamment avec "Dôlé" (L'argent), sorti en 2000 de Imunga Iwanga [réalisateur gabonais], "Les Couilles de l'éléphant" de Henri Joseph réalisé en 2001. Jusqu'en 2011 avec le film "Le mec idéal" de Owell Brown qui avait d'ailleurs remporté l'Étalon de bronze au FESPACO. Et je suis revenu à un long métrage il y a quelques années, avec une Congolaise qui s'appelle Claudia Ioka Mayuya. Et après, ce sont les séries qui ont pris le dessus. Donc c'était plus séries, séries, séries, séries, séries. Et d'ailleurs, il y a quelques années, j'ai déjeuné avec une réalisatrice qui aime beaucoup le long métrage. Et je lui ai dit, mais pourquoi tu ne sors pas une série. Elle me dit, je vais te dire la vérité, je n'aime pas trop les gens qui font des séries. Cela m'a touché. Donc, dès qu'on m'a donné cette opportunité de revenir au long métrage, j'ai dit yes. C'était aussi pour montrer que je ne suis pas que séries, je suis d'abord long métrage et c'est la série qui est venue à moi plus tard. En rentrant dans l'univers du film, c'est un film sénégalais avec des codes sénégalais.

Comment vous vous êtes pris pour être dans la peau de Modou Fall [le mari de Ramatoulaye, l'héroïne du film] ?

Alors, parce que comme je vous ai dit, j'ai lu les différentes critiques, d'une part. Ensuite, l'univers du Sénégal ne m'était pas inconnu. Je vous ai dit que je venais de tourner deux ans avant. Donc, par exemple, sur "Impact", je suis quand même resté six mois à Dakar pour la première saison. Je suis revenu pour quatre mois l'année d'après pour la deuxième saison. Donc, je connaissais un peu le Sénégal. Je savais ce qui marchait, ce qui ne marchait pas au nom de la société, au nom de la religion qu'est-ce qu'on ne fait pas dans la mentalité sénégalaise.

Cela vous a-t-il servi à rentrer dans le personnage ?

Oui, oui, oui, oui, oui. Parce qu'au début, il y a des choses qui, pour moi, pouvaient paraître bizarres. Mais par exemple, je me souviens une fois, j'ai joué une séquence et on a dit : embrassez la mariée. On était à la mairie, on se mariait. Moi, j'embrasse la mariée et on me dit : non, on n'embrasse pas les femmes ici. Oui, vous vous enlancez et puis les gens comprendront. J'ai dit : mais ce n'est pas cohérent à la télé. Un couple qui se marie à la mairie, il ne s'enlance pas ! Oui, mais on me dit : au nom de nos mentalités, cela ne marche pas comme ça ici. Donc voilà, il y a des trucs comme ça que j'avais dans un coin de la tête. Et même quand je joue des séquences au lit avec Ramatoulaye [interprété par Amélie Mbaye], ma femme, je me dis bon, même si le film est censé être diffusé ailleurs, il va l'être ici d'abord au Sénégal. Donc, ils pourraient ne pas accepter ou comprendre pourquoi, pourquoi, pourquoi. Donc, vous prenez en compte de tout cela. Vous êtes obligés d'en tenir compte.

Qu'est-ce qui vous a plu dans le film ?

Mais en fait, au début, je me suis demandé, mais pourquoi moi ?

Vous avez trouvé la réponse ?

Entre autres. Alors, il faut dire que Modou Fall, à la base, c'est un brillant étudiant en droit, avocat, qui a tout appris en Europe. Donc, il était à cheval sur les deux cultures. Cela pouvait être donc un type comme moi à cheval sur deux cultures, la mienne et celle du Sénégal, ou cette culture qu'il avait emmenée d'Europe, où il a appris, dans un environnement, parce que l'éducation qu'on a dépend aussi parfois de l'environnement dans lequel on vit. Et Modou Fall a vécu là-bas. Donc, cela justifie aussi, j'ai envie de dire son éloquence, son élocution en français. Son accent n'était pas très prononcé. Ah, bien sûr ! C'est-à-dire quand vous prenez, je donne un exemple, un Sénégalais local qui a fait toute sa vie au Sénégal, et un Sénégalais qui vit en Europe, ce n'est



pas la même chose. Voilà, ils n'ont pas le même accent. Donc, il y a toutes ces petites choses-là qui rentrent en ligne de compte. Mais il m'a fallu aussi faire des cours de wolof. Oui, parce que bien que Modou Fall soit allé en France, il reste un bon Sénégalais. Et un bon Sénégalais, c'est d'abord sa langue maternelle, comme tous les peuples en Afrique. On s'adresse d'abord à nos enfants, à nos familles, dans notre langue maternelle.

Le film porte sur beaucoup de thématiques assez importantes. Laquelle vous a le plus plu ?

Toutes les thématiques, je m'y retrouve. Je m'y retrouve. Je vous ai dit, je suis un comédien africain. Donc, la polygamie, elle existe, j'ai envie de dire, dans tous nos pays africains, avec des modes de fonctionnement différents. Vous voyez, comme j'ai dit, au nom de la religion, l'imam, par exemple, peut venir dire bon, votre mari prend telle épouse. Chez moi, il y a la polygamie, mais ce n'est pas l'imam qui décide. Oui. Donc, à chacun son contexte. Mais cela dit, elle peut avoir ses avantages et ses inconvénients selon l'endroit où on vit. Moi, je me souviens que mon grand-père était polygame. Il avait trois femmes. Mais je n'ai pas de souvenance qu'on ait souffert d'une quelconque maltraitance ou une mésentente entre les trois femmes. Mais là, je vous le dis, on est en 1970 jusqu'en 80, 90. Mais avec l'univers aujourd'hui autour de nous, parfois, on rentre dans des espèces de compétitions. D'ailleurs, on le ressent parce que la belle-mère de Modou Fall lui dit "Écoute, moi aussi, il faut une voiture pour ma fille". Et c'est là que les choses deviennent compliquées. Il y a également cette lutte de ma femme qui essaie de s'affirmer. Le communisme, la place de la femme dans la société. Et elle va même, j'ai envie de dire, à l'affront lorsqu'elle dit "Monsieur l'imam, je vous dis désormais non. Au nom de tout ce que vous voulez, de votre religion, de votre code, ça ne marche plus". Parce qu'on est dans un monde où on utilise aussi son cerveau.

Est-ce que vous êtes militant de cette affirmation de la femme ?

Moi, je parle d'une affirmation, mais pas tant féminine ou masculine. Cela me gêne même qu'on dise affirmation féminine ou masculine. En droit, il y a une règle de droit et une règle morale. Et la morale ne s'applique pas tant morale féminine, morale masculine. Tout le monde sait qu'on ne fait pas pipi sur le mur de l'autre qu'on soit homme ou qu'on soit femme. Donc, le bon sens doit être le même pour les hommes et pour les femmes. Voilà, moi, comment je vois la chose.

Mais quand vous dites que dans Modou Fall, vous vous retrouvez un peu, est-ce une autobiographie ?

En ce qui me concerne, c'est quand je vous dis, par exemple, que je suis comédien africain d'origines gabonaises. Je suis certes du Gabon, mais aujourd'hui, je me retrouve partout chez moi. Quand j'arrive à Dakar, j'arrive à tenir une petite conversation en wolof. Cela montre le niveau d'intégration. Quand je parle avec Sylvestre Amoussou [réalisateur béninois], je lui parle en Ina ou en Yoruba. Voilà, donc, j'estime qu'on a une base et on reste ouvert sur le monde.

Aujourd'hui, vous êtes au festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), comment vous voyez aujourd'hui ce festival ?

Je suis venu à mon premier FESPACO, je crois, en 2000, avec le film "Les couilles de l'éléphant", qui était d'ailleurs le film d'ouverture. J'ai vu l'évolution du festival. J'ai vu l'évolution de la qualité des invités. J'ai vu l'évolution des thèmes abordés dans les différentes rencontres, séminaires, colloques, etc. Et j'ai vu évoluer l'engouement autour du festival, nonobstant le fait qu'aujourd'hui, à cause de certaines mesures sécuritaires, vous voyez que l'engouement reste le même. Pourquoi ? Parce que les gens restent attachés à nos histoires qu'on raconte pendant le FESPACO. Et c'est une chance inouïe parce qu'il y a des films que vous ne voyez que pendant le FESPACO et que vous ne risquez pas de voir dans vos pays tout au long de cette année, sinon dans 2 voire 3 ans après.

On a souvent taxé le cinéma africain d'être un cinéma des réalisateurs, cela vous vexé-t-il, en tant que comédien, acteur ?

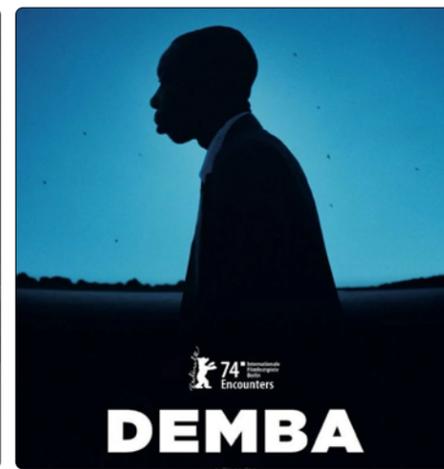
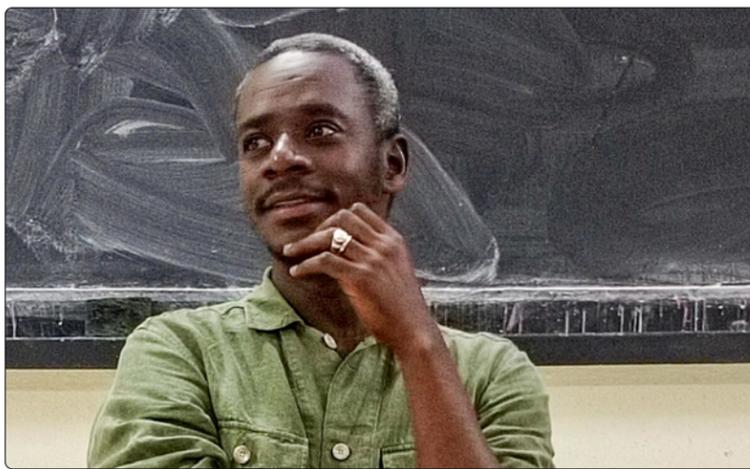
Écoutez, oui, il y a une chose qui me vexé énormément parce que lorsque quelqu'un regarde un film comme "Titanic", il dit : je vais voir le nouveau film de Leonardo DiCaprio. Parfois, ils ne se souviennent même pas du nom du réalisateur. Il dit je vais voir le nouveau film de Denzel Washington, Je vais voir le nouveau film de... Vous voyez, c'est l'acteur qui est mis en avant. Parce que c'est eux qui seront à l'affiche. Dans nos festivals, on est plus sur le réalisateur. Toujours le réalisateur en avant. Aujourd'hui, on va aller voir "Katanga" de Dani Kouyaté. Ce ne sera même pas avec tel ou tel acteur. Cela donne l'impression que les comédiens sont un tout petit peu occultés. Vous voyez que c'est seulement en marge du FESPACO qu'il y a une cérémonie comme les "Célébrités Days". Vous voyez, c'est en marge du FESPACO. Or, ça devrait faire partie intégrante, pour moi, à 100% du Fespaco. C'est ce que fait Canal. Canal a organisé, par exemple, pendant le FESPACO, un événement qu'ils appellent "La soirée des talents", qui est dédiée aux comédiens qui brillent dans les films qu'eux, ils diffusent.



REACTIONS, REACTIONS

MAMADOU DIA,
Réalisateur de "Demba"

«Le Fespaco fut une belle édition. Félicitations au grand frère Dani Kouyaté et aux autres récipiendaires. Ils ont mérité. Nous n'avons pas eu de trophées à la cérémonie, mais le Sénégal a fait plus que gagner. 23 films au Fespaco. Félicitations à toutes ces équipes, ces distributeurs, personnes ressources, journalistes, etc. A Ouaga, nous avons rempli des salles, fait rire et pleurer un public venu en masse. Je tiens à remercier cette unité entre nous (celles et ceux qui étaient à Ouaga et d'autres ailleurs). Cultivons cette unité pour de belles œuvres à venir. Je suis très fier de ce que nous avons».



ANGÈLE DIABANG,
réalisatrice de "Une si longue lettre"

«Je suis très émue parce que Dani Kouyaté, pour son film «Katanga, la danse des scorpions», remporte l'Étalon d'or de Yennenga et puis le Sénégal est coproducteur du film à travers ma société Karoninka. On est coproducteur de ce magnifique film, donc je suis très contente de ce prix exceptionnel. En plus, Dani le mérite amplement. Nous avons aussi un projet à Yennenga post production qui a gagné un prix à hauteur de 50 mille euros. Nous partons avec ma société Karoninka avec quatre projets et deux ont été primés de la plus belle façon. Je suis très contente. En plus «Une si longue lettre», à chaque projection, a rempli des salles, les gens ont ri, pleuré, ils ont aimé le film et cela est un cri de cœur. Je suis très contente. Merci au Sénégal pour son accompagnement. C'était beau de voir toute cette union des Sénégalais autour des films. On est content, c'est le Sénégal qui gagne, on se prépare pour le prochain Fespaco.



VOICI LE PALMARÈS COMPLET DU FESPACO 2025

ÉTALONS DE YENNINGA

Étalon d'or

« Katanga, la danse des scorpions » du réalisateur burkinabè Dani Kouyaté. Il a reçu une enveloppe de 20 millions de francs CFA. Le film a aussi reçu quatre prix spéciaux décernés vendredi.

Étalon d'argent

« The Village next to paradise » du Somalien Mo Harawe, avec une enveloppe de 10 millions de francs CFA

Étalon de bronze

« On Becoming a Guinea Fool » de la Zambienne Rungano Niony, avec une enveloppe de 5 millions de francs CFA

Prix du public

de la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB), qui récompense l'œuvre ayant eu le plus de suffrages auprès de cinéphiles sondés : « Katanga, la danse des scorpions » de Dani Kouyaté. Il est doté d'une enveloppe de trois millions de francs CFA.

Prix Paul-Robeson du meilleur film de la diaspora :

« L'homme-vertige » de Malauray Eloi Paisloy de Guadeloupe. Il a reçu deux millions de francs CFA.

Le jury a décerné deux mentions spéciales à : « L'oubli tue deux fois » du Haïtien Pierre Michel Jean, et « Othelo, le grand » du Brésilien Lucas H. Rossi dos Santos.

SECTION « BURKINA FILMS »

Grand Prix du Président du Faso de la meilleure révélation du cinéma burkinabè :

« Ouezzin Daniel Lazare Coulibaly, Voie d'Afrique » de Bernard Yanogo. Il a reçu deux millions de francs CFA.

Grand Prix du Président du Faso du meilleur film espoir :

« Soixante-quinze mille francs » (75 000) de Kiswensida Jean-Claude Ouédraogo. Il a reçu un chèque de trois millions de francs CFA.

Grand Prix du Président du Faso du meilleur film est revenu à

« Yikian ! Debout ! » d'Alidou Badini. Il a reçu un chèque de cinq millions de francs CFA.

SECTION PERSPECTIVES

Deux mentions spéciales

attribuées à : « Klema / Saison sèche » du Malien Boubacar Gakou Touré et « Timpi Tampa (L'empreinte) » de la Sénégalaise Adama Bineta Sow.

Prix Idrissa-Ouédraogo

de la meilleure révélation, doté d'une enveloppe d'un million de francs CFA a été remporté par « Nail's man » de Sheriya Twana de la République démocratique du Congo (RDC).

Le prix Samba-Félix-N'Diaye

du premier film documentaire long métrage est revenu à « Catcher » de Derhwa Kasunzu de la RDC. Il a reçu deux millions de francs CFA.

Prix Oumarou-Ganda de la meilleure première ou deuxième œuvre de film fiction long métrage, doté d'une enveloppe de deux millions de francs CFA : « Who do I belong to (La Source) » de Meryam Joobeur de la Tunisie. Elle a reçu une enveloppe de deux millions de francs CFA.

Prix Thomas Sankara pour la promotion du panafricanisme :

Le premier est revenu à « Our land, our freedom » de Meena Nanii et Zipporah Kimundu du Kenya. Ils ont reçu un chèque de cinq millions de francs CFA. Le second prix a été décerné à « Mother City » de Miki Redelinghuys d'Afrique du Sud. Ce prix comprend un chèque de trois millions de francs CFA.

SECTION COURT MÉTRAGE

Film documentaire court métrage

Poulain de bronze

« Murmures », de Kivu Ruhorahoza et Christian Nyampeta (Rwanda)

Poulain d'argent

« The Medallion » de Ruth Hunduma (Ethiopie)

Poulain d'or

« Khamsinette » de Assia Khemici (Algérie)

Film de fiction court métrage

Poulain de bronze

« Boussa/Le bisou » de Azedine Kasri (Algérie)

Poulain d'argent

« Alazar » de Bela Hailu Lemma (Éthiopie)

Poulain d'or

« I Promise you Paradise » de Morad Mostafa (Egypte)

SECTION LONG MÉTRAGE DOCUMENTAIRE

Étalon d'or :

« L'homme-vertige » de Malauray Eloi Paisloy de Guadeloupe. Son prix comprend une enveloppe de dix millions de francs CFA.

Étalon d'argent :

« Tongo Saa » de Nelson Makengo de la RDC. Le prix est doté d'une enveloppe de cinq millions de francs CFA.

Étalon de bronze :

« Loin de moi la colère » de Joël Akafou de Côte d'Ivoire. Ce prix comprend une enveloppe de trois millions de francs CFA.

PRIX DE LA COLLABORATION ARTISTIQUE

Méilleur scénario :

LES ENFANTS ROUGES (97 min)
Lotfi ACHOUR (Tunisie)

Méilleure interprétation masculine :

DIYA (95 min) - Achille RONAIMOU (Tchad)

Méilleure interprétation féminine :

EVERYBODY LOVES TOUDA (102 min)
Nabil AYOUCHE (Maroc)

Méilleure photographie :

HANAMI (96 min) - Denise FERNANDES (Cap Vert)

Méilleur montage :

GOOD BYE JULIA / Au Revoir Julia (120 min)
Mohamed KORDOFANI (Soudan)

Méilleur décor :

AUGURE (95 min) - BALOJI (RD Congo)

Méilleure musique :

ALL THE COLOURS OF THE WORLD ARE BETWEEN BLACK AND WHITE / Toutes les couleurs du monde (93 min)
Babatunde APALOWO (Nigéria)

Méilleur son :

L'EFFACEMENT (91 min)
Karim MOUSSAOUI (Algérie)

FILMS DES ÉCOLES DE CINÉMA

1er : BRISÉE (14 min.)

Abdel COMPAORE - ISIS - SE / Burkina Faso

2eme : CŒUR EN PANNE (13 min)

Pamela Félicité Clara HOUNDJE - ISMA / Benin

Prix spécial SILPORTRANS

International, 2 millions de francs CFA, décerné à Alidou Badini de la RTB pour « Yikian »

Prix spécial de IAMGOLD

Essakane SA, 5 millions de francs CFA, décerné à « L'homme qui plante les baobabs » de Michel K Zongo du Burkina.

Prix spécial Ernest Gambéré-PGE

de la Fondation AFKAR, 2 millions de francs CFA, décerné à Eugénie Metala du Cameroun pour « Sita Bella – La Première ».

Prix spécial WaterAid Climat, eau et assainissement en Afrique,

5 millions de francs CFA, décerné à « L'homme qui plante les baobabs » de Michel K Zongo du Burkina.

Prix Sembène Ousmane

de la Fondation Ecobank, 5 millions de francs CFA, décerné à « KATANGA, la Danse des scorpions » de Dani Kouyaté du Burkina.

Prix de la Chance de la LONAB,

5 millions de francs CFA, décerné à « Sous le rônier » de Orokiatou Barro du Burkina.

Prix spécial du Fonds de développement culturel et touristique,

2 millions de francs CFA, décerné à « KATANGA, la Danse des scorpions » de Dani Kouyaté du Burkina.

Prix spécial de la CCI-BF pour la promotion du secteur privé,

5 millions de francs CFA, décerné à « L'homme qui plante les baobabs » de Michel K Zongo du Burkina.

Prix de la Conférence épiscopale

Burkina-Niger, 2 millions de francs CFA, décerné à « Yikian » de Alidou Badini du Burkina.

Prix Félix Houphouët Boigny du Conseil de l'Entente,

10 millions de francs CFA, décerné à « Une si longue nuit » de Delphine Yerbanga du Burkina.

Prix de l'UEMOA (Long métrage fiction),

6 millions de francs CFA décerné à « KATANGA, la Danse des scorpions » de Dani Kouyaté du Burkina.

Prix de l'UEMOA (Court métrage fiction),

4 millions de francs CFA décerné à Ismaël Compaoré du Burkina Faso pour « Foulsaré ».

Prix de l'UEMOA (Long métrage documentaire),

6 millions de francs CFA décerné au malien Fousseyni Maiga pour « Fatow / Les fous ».

Prix de l'UEMOA (Court métrage documentaire),

4 millions de francs CFA décerné à Abdoul Aziz Bassé du Sénégal pour « 2002, Bataille contre l'oubli ».

Prix spécial HCR sur les situations et expériences de déplacements forcés,

2 millions de francs CFA, décerné à Augusta Palenfo pour « Waongo ».

Prix de l'excellence en sécurité alimentaire du PAM,

2 millions de francs CFA, décerné à « L'homme qui plante les baobabs » de Michel K Zongo du Burkina.

Prix spécial UNFPA

« Mettre fin aux violences basées sur le genre et les pratiques néfastes », 3 millions de francs CFA, décerné à « La mariée » de Myriam Birara du Rwanda.

Prix spécial PNUD pour la cohésion sociale,

7 millions de francs CFA, décerné à « Bienvenue à Kikideni » de Aminata Glez/Diallo du Burkina.

Prix de la Critique africaine Paulin Soumanon Vieira,

prix en nature notamment des voyages pour permettre au lauréat de présenter son film à des festivals, décerné à « KATANGA, la Danse des scorpions » de Dani Kouyaté du Burkina.

Prix Ababacar Samb-Makharam de la ville de Ouagadougou,

3 millions de francs CFA, décerné à Oumar Sambassekou du Burkina pour son film « Lala ».

Prix spécial de la Souveraineté,

(Prix spécial sponsorisé par M. Liu Conseil spécial du Président du Faso), 10 millions FCFA, décerné à Simplicien Ganou pour le film « Kapital ».

Prix spécial de l'Assemblée législative de transition,

7 millions de francs CFA, décerné au malien Boubacar Gakou Touré pour « KLEMA, saison sèche ».

ZONE SYLVOPASTORALE

■ Par Djiby Sène

Des acteurs de la filière laitière du département de Linguère, en plein cœur de la zone sylvopastorale, sont plus engagés que jamais dans la structuration de leur secteur d'activité, convaincus qu'il peut grandement contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire. Sauf qu'ils font face aux aléas climatiques et à des difficultés d'ordre logistique.

Le département de Linguère, dans la région de Louga (nord-ouest), est un des grands bastions de l'élevage au Sénégal, et donc de la filière laitière. C'est un fait relativement bien connu. Il reste à tirer le meilleur profit de ce qui peut relever d'un acquis de la nature dans cette zone communément appelée le Ferlo. Des acteurs locaux s'y attèlent tant bien que mal.

C'est que malgré son fort potentiel, la filière laitière reste confrontée à de nombreux défis dans ce département, en termes de production, de transformation ou de commercialisation. De nombreux éleveurs tentent de structurer ce secteur considéré comme vital pour l'économie locale et la souveraineté alimentaire du pays, mais ils peinent à structurer comme il faut une activité confrontée aux aléas climatiques et aux difficultés logistiques.

Seynabou Mamadou Ka, responsable de l'unité de transformation « Laiterie Teddungal Kossam », peut faire valoir un engagement de plus de vingt ans dans la production laitière. Une activité qu'elle juge viable.

« Je travaille dans l'élevage et la production laitière depuis l'an 2000. Plutôt que de vendre systématiquement un mouton ou un bouc pour faire face à un besoin financier, les éleveurs peuvent commercialiser le lait de leur troupeau et ainsi subvenir à leurs besoins quotidiens, tout en préservant leur cheptel », explique-t-elle. Selon ses calculs, un producteur qui livre 40 litres de lait par jour, vendus entre 400 et 500 FCFA l'unité, peut gagner environ 200 000 FCFA tous les quinze jours, ce qui représente des revenus mensuels supérieurs à ceux de certains salariés.

Adama Aliou Ka, président de l'Union nationale des éleveurs du Sénégal (UNES), rappelle que le département de Linguère constitue une importante zone de pâturage pendant l'hivernage.

Dépendance des éleveurs aux conditions climatiques

« Les troupeaux venant de Dakar, Kaffrine, Thiès ou Fatick se retrouvent ici, mais l'absence d'usines d'aliments et les difficultés d'approvisionnement, qui sont souvent aggravées par des feux récurrents dans le Ranch de Dolly, compromettent la production de lait », regrette-t-il. A ces difficultés, il faut ajouter, dit-il, les conditions climatiques liées notamment au déficit pluviométrique, ce qui oblige les éleveurs à parcourir de longues distances pour le pâturage.

Seynabou Mamadou Ka, responsable de l'unité de transformation « Laiterie Teddungal Kossam », confirme ce diagnostic et parle d'un « problème majeur, à savoir la dépendance des éleveurs aux conditions climatiques ». Les hivernages, de plus en plus raccourcis, et les sécheresses se prolongeant année après année, limitent l'accès aux pâturages et à l'eau, éléments essentiels pour une bonne production laitière, dit-elle. « Il est essentiel d'augmenter les surfaces de pâturage, de développer les fourrages et de baisser le prix de l'eau pour stabiliser l'approvisionnement en lait, sans que les éleveurs n'aient à migrer vers d'autres régions », ajoute-t-elle. En plus

ELEVAGE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE LAIT VEULENT UNE MEILLEURE STRUCTURATION DE LEUR SECTEUR



des contraintes climatiques, d'autres problématiques freinent le développement de la filière laitière à Linguère, comme le souligne la présidente du GIE APAFIL, du nom de l'association des professionnels et acteurs filière laitière, Fatoumata Sellé Ka.

« Le coût des vaches exotiques, les difficultés d'accès à l'eau et le manque de vétérinaires sont des obstacles majeurs pour les éleveurs », note-t-elle. Pour surmonter ces obstacles, elle a formulé plusieurs recommandations notamment la subvention de l'achat de vaches laitières métissées, actuellement vendues à plus d'un million de francs CFA l'unité et la construction de forages pastoraux solaires pour réduire le coût élevé de l'eau. Dans cette perspective, elle a également plaidé pour « le renforcement de la formation des éleveurs sur l'insémination artificielle, la gestion des maladies du bétail et la mise en place d'une usine d'aliments pour bétail dans la région afin d'assurer une alimentation stable pour le cheptel ».

« Il nous faut un soutien fort de l'Etat et de ses partenaires »

Adama Aliou Ka insiste, pour sa part, sur la nécessité d'appliquer le Code pastoral pour limiter les conflits entre éleveurs et agriculteurs, qui compromettent selon lui la stabilité du secteur. Dans le domaine de la transformation, « La fromagerie du Djoloff », dirigée par Mawade Lamine Diédhiou, témoigne d'un processus rigoureux pour garantir la production d'un lait de qualité. Dans ses ateliers, le lait est transformé en divers produits dérivés, renseigne le gérant de « La fromage-

rie du Djoloff ». « Nous collectons le lait dans plusieurs communes – Sagatta, Thiaméne Pass, Boulal et Dahra – et le soumettons à des contrôles de qualité stricts avant pasteurisation et ajout de ferments lactiques pour confectionner divers types de fromage, dont la mozzarella et le fromage à pizza », détaille-t-il. Cependant, dit-il, la rareté du lait oblige parfois les transformateurs à mélanger du lait de vache avec du lait de brebis pour répondre à la demande. Les acteurs les plus proches des consommateurs, comme la vendeuse de lait caillé Coumba Dia, témoigne aisément de la plupart des difficultés rencontrées par le secteur.

« Nous devons faire face à une baisse des prix parce que le litre de lait caillé se vend à 500 FCFA, mais peut chuter à 200 FCFA pendant l'hivernage », signale-t-elle. Fatoumata Sellé Ka, présidente du GIE APAFIL, insiste donc sur « la nécessité de mesures concrètes pour surmonter les obstacles structurels », comme la subvention de l'achat de vaches adaptées, le développement des infrastructures de collecte et de transformation et l'installation de forages solaires pour réduire le coût de l'eau.

« Sans un soutien fort de l'État et des partenariats avec le secteur privé, prévient-elle, ni l'élevage ni la transformation ne pourront atteindre une rentabilité suffisante pour garantir la pérennité de la filière ».

Compte tenu de ces nombreux enjeux, les professionnels de la filière laitière de Linguère espèrent pouvoir transformer ces défis en opportunités, en vue d'aider le Sénégal à atteindre l'autosuffisance alimentaire en lait et en viande.